

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE CEROU VÈRE Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D12- 19 12 2023
Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 12 2023

Objet : Travaux continuité écologique.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline
Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Le président rappelle les points suivants :

Dans le cadre du contrat de rivière Cérou Vère II et de la révision du PPG, **les élus du comité syndical du syndicat mixte de bassin Cérou Vère (SMBCV) ont validé le lancement d'une étude concernant le rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau concernés par le classement en Liste 2.**

La priorisation du rétablissement de la continuité écologique du territoire des **bassins Cérou et Vère est fixée sur la phase P2** à savoir la période **2024-2027**. Sur le territoire, le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) dénombre :

- Sur le Cérou : 13 ouvrages. *Ce sont tous des moulins appartenant à des propriétaires privés.*
- Sur la Vère : 21 obstacles. *Ce sont des moulins, des passages à gué, des radiers de pont ...*

Dans ces conditions, le SMBCV a décidé de porter **une étude de faisabilité sur les obstacles à l'écoulement appartenant aux collectivités** afin que ces dernières **puissent être en conformité à l'échéance 2027**.

Cette étude a été finalisée en 2023 et il est proposé d'engager les travaux permettant de rétablir la continuité écologique. Le coût total des travaux a été estimé à 325 k€. Il est rappelé l'obligation réglementaire de réaliser ces travaux et la possibilité actuelle d'obtenir un financement à 80%. Ce financement peut être complété par un financement éventuel des Fédérations de pêche du Tarn et du Tarn et Garonne. Ainsi le plan de financement doit être encore peaufiné.

Le président propose de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers à savoir les aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Occitanie, du Département du Tarn et Garonne, du Département du Tarn et aux fédérations de pêche du Tarn et du Tarn et Garonne sur la base du dossier technique.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Demande au président de consulter tous les partenaires financiers potentiels afin de construire un plan de financement stabilisé
- Autorise, s'il y a lieu, le syndicat à être le maître d'ouvrage de cette opération en recevant les subventions pour le compte des différentes collectivités (communes, EPCI ou Département du Tarn) sachant que ces dernières contribuent à financer le restant à charge (tout ou partie) via une convention ou autre.
- Autorise Monsieur le Président à demander les aides, aux différents partenaires financiers
- Autorise le président à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h30

Fait et délibéré en séance, le 19 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :